

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le trente Mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 21/03/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont  
le conseil doit être  
composé : ..... 15

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... 29

**Présidence** : Philippe DANIEL, président.

#### **Etaient présents** :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

#### **Mandat de procuration** :

**Absents/Excusés** : Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Christian GEX, Linda KWIECIEN, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, René WAGNER

**Voix consultatives** : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Bruno MINUTIELLO

Membres présents.....20  
Absents ayant donné mandat de procuration.....0  
Absents.....10  
Votants.....20

#### **Délibération 2022 0023**

##### **Finances :**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
20	20	20	0	0	0

**FINANCES : BUDGET PRIMITIF DE LA REGIE DOTEES DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE MAISON DU TOURISME 2022**

Le budget primitif du Budget de la régie dotée de la seule autonomie financière maison du tourisme 2022 est joint au projet de délibération.

Sur proposition du Président, vu son rapport,  
Après avis favorable du bureau de pôle, le Comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le budget primitif du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière maison du tourisme 2022 comme suit :

<i>En section de fonctionnement</i>	<i>En section d'investissement</i>
Dépenses : 181 362,55 € Recettes : 181 362,55 €	Dépenses : 12 152,42 € Recettes : 38 880,42 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 5 avril 2022  
Philippe DANIEL  
Président.

